

LYCÉE EDMOND-PERRIER

Deux rescapés racontent « leur Bataclan »



Les témoignages de Jean-Claude Parent et Stéphane Toutlouyan ont tenu en haleine les lycéens.

Photo DR

C'est un travail qui aura occupé le conseil de la vie lycéenne (CVL) pendant plusieurs mois. Mené en collaboration avec l'Association française des victimes du terrorisme (AFVT), ce projet a fait l'objet de nombreuses réalisations, dessins, textes, chansons, vidéos. Pour conclure cette séquence, les lycéens ont reçu deux rescapés de l'attentat qui s'est déroulé au Bataclan le 13 novembre 2015. La séquence a été rythmée par les témoignages croisés de Jean-Claude Parent et Stéphane Toutlouyan qui ont évoqué le déroulement de cette soirée de leur arrivée au Bataclan pour passer une soirée festive et écouter un concert de rock à l'horreur de l'attaque terroriste qui fit quatre-vingt-dix victimes. Le premier a pu sortir de la salle rapidement et se réfugier dans un appartement avec une trentaine de personnes, tandis que le second était pris au piège à l'étage par trois assaillants, pendant deux heures et demie, dans un couloir où il servait de bouclier humain avec ses partenaires d'infortune. Après l'intervention de la police

et la libération des otages, ils racontent le choc, la nuit passée dans les bureaux de la PJ pour effectuer les dépositions et, au petit matin, le retour à leur domicile et... le besoin de revenir le lendemain sur les lieux pour « se rendre compte et réaliser ».

[La culpabilité des survivants

Puis, les jours suivants, le retour à la vie normale, le besoin de raconter, de mettre des mots, de parler et les questions qui reviennent de manière lancinante : « Pourquoi j'en suis sorti et pas d'autres », la culpabilité des survivants. Les deux hommes évoquent les conséquences psychologiques, sociales, familiales, professionnelles chez la plupart des otages et l'aide thérapeutique nécessaire pour continuer à vivre après et avec le traumatisme. La date du 13 novembre est devenue, pour ceux qui le souhaitent, une journée commune de souvenir, de commémoration et d'empathie. Aujourd'hui, les deux intervenants attendent le procès des assaillants survivants et de leurs complices qui est prévu à l'automne 2021.